



Collège Notre-Dame de Nazareth

Assimilé aux Collèges et Lycées de France

Beyrouth – LIBAN. B.P. 165108

Tel. 01/327150-1 Fax : 01/200 971

e-mail : nazareth@ndn.edu.lb

site web : www.ndn.edu.lb



aefe

Agence française
enseignement français
à l'étranger

مدرسة سيدة الناصرة

مطابقة للمدارس والثانويات الفرنسية

بالنسبة للمناهج المعتمدة فيها

بيروت - لبنان - ص.ب ١٦٥١٠٨

هاتف : ٠١/٣٢٧١٥٠-١ - فاكس : ٠١/٢٠٠٩٧١

بريد إلكتروني : nazareth@ndn.edu.lb

موقع إلكتروني : www.ndn.edu.lb

Circ 142 / CE / 31

Beyrouth, le 18 juin 2024

Chers parents,

Je vous adresse cette lettre que j'ai souhaité séparer de la circulaire de la rentrée de 2024-2025, vu l'importance du sujet financier qui est délicat dans la conjoncture économique actuelle du pays et, en particulier, en ce qui concerne le secteur éducatif libanais.

Le Collège a majoré le salaire de tout le personnel pour l'année 2024-2025 afin d'atteindre 65 à 70% des salaires d'avant la crise. Nous devons progressivement tendre vers un salaire assez proche de celui d'octobre 2019.

Notre préoccupation est liée au fait que les lois restent floues et non publiées encore dans le journal officiel. Par ailleurs, il faut savoir que le Collège fait tout son possible afin de maintenir une excellente équipe pédagogique et de la fidéliser.

A la rentrée scolaire, nous devons appliquer les lois qui sont à ce jour en suspens, notamment celles qui sont relatives aux cotisations majorées de la CNSS et de la CIEP.

*Pour l'année 2024-2025, nous allons émettre 4 souches au lieu de trois. Le premier bordereau de l'année scolaire sera envoyé vers la mi-septembre. Ce premier paiement représentera une somme forfaitaire à collecter. Une fois la rentrée faite fin septembre et les effectifs bien définis, nous vous informerons des montants exacts restant à collecter.

Le paiement s'effectuera **uniquement à la banque Audi, sur les numéros des comptes qui vous seront signalés et ce, en devise étrangère et en livres libanaises. Les écolages, tels que nous les prévoyons, seraient d'une moyenne de 90 millions de L.L (au taux de change actuel) et d'une moyenne de 3430\$.

***Avant le 5 juillet, la Direction du Collège constitue ses équipes pédagogiques et administratives et signe des contrats en fonction des effectifs connus par la réinscription que vous avez faite. Ainsi **tout désistement de votre part après le 5 juillet implique un règlement total de la scolarité due à l'Etablissement**. Collège et parents s'engagent mutuellement dans ce projet éducatif en faveur de nos jeunes, dans le souci d'une synchronisation parfaite et d'une grande transparence.

Parents, Direction et personnel avons toujours fait preuve de sagesse, de passion, de professionnalisme et de confiance mutuelle pour faire de Nazareth un lieu de culture, d'épanouissement et de fraternité.

Cordialement,

Sœur Magida Fheili

Cheffe d'Etablissement / Directrice.

